

Nations Unies
**ASSEMBLEE
GENERALE**

ONZIEME SESSION

Documents officiels



DEUXIEME COMMISSION, 420^e

SEANCE

Lundi 21 janvier 1957,
à 10 h. 55

New-York

SOMMAIRE

	Page
Point 27 de l'ordre du jour :	
Développement économique des pays sous-développés (suite) :	
c) Industrialisation des pays sous-développés.....	185

Président: M. Mohammad MIR KHAN (Pakistan).

POINT 27 DE L'ORDRE DU JOUR

Développement économique des pays sous-développés (A/3154, A/3192) [suite] :

c) Industrialisation des pays sous-développés

1. M. ARDALAN (Iran) dit que l'industrialisation n'est pas une tâche aisée. Il faut avant tout des capitaux et une main-d'œuvre spécialisée abondante et bien que les pays sous-développés aient pris des mesures pour former un plus grand nombre d'ouvriers qualifiés, les progrès réalisés jusqu'à présent sont loins d'être satisfaisants.

2. Il importe, en particulier, d'utiliser au mieux l'excédent de main-d'œuvre, ce qui doit permettre d'accélérer la formation de capital et de développer la production, surtout lorsqu'on la mobilise pour le développement des collectivités. Les facteurs sociaux ne doivent donc pas être perdus de vue. Il faut notamment faire des investissements importants pour améliorer la santé, l'instruction et la compétence professionnelle de la population afin de placer celle-ci dans des conditions comparables à celles qui règnent dans les pays à forte productivité. En même temps, on tiendra compte du fait que la politique sociale risque d'entrer en conflit avec les objectifs strictement économiques: les programmes de santé publique et d'enseignement peuvent par exemple réduire les ressources disponibles pour des investissements directement productifs. Par ailleurs, en développant à l'excès le secteur industriel, on risque de gaspiller les ressources de façon continue en produisant des articles que l'on pourrait obtenir à un prix inférieur.

3. La prédominance de l'agriculture dans l'économie des pays sous-développés pose également des problèmes spéciaux. Il serait bien entendu impossible de réaliser des progrès économiques sérieux sans accroître la productivité agricole. L'augmentation de la production agricole pourrait également favoriser l'expansion de l'industrie, du fait qu'il en résulterait une plus grande demande de produits industriels dans les régions rurales. Ainsi que le Secrétaire général et le représentant de la Nouvelle-Zélande l'ont fait remarquer très justement, le développement agricole doit aller de pair avec le développement industriel. L'industrialisation des pays sous-développés doit commencer modestement, la priorité étant réservée aux investissements consacrés à l'infrastructure sociale et économique.

4. La délégation de l'Iran est favorable à l'idée de créer un organe international chargé des problèmes que pose l'industrialisation des pays sous-développés et espère qu'elle rencontrera un appui unanime.

5. M. BAHADUR (Népal) indique que le développement rural joue un grand rôle dans les plans du gouvernement, 95 pour 100 de la population du Népal se livrant à l'agriculture. On ne vise pas seulement à augmenter la production agricole, mais également à répondre aux besoins sociaux les plus urgents des collectivités rurales.

6. D'une façon générale, dans le secteur agricole, les familles rurales tirent leurs maigres moyens de subsistance des produits de la culture et de l'élevage, souvent de qualité inférieure, qu'ils obtiennent sur des parcelles de faible superficie. Avec l'accroissement de la population, la pénurie de denrées alimentaires se fait de plus en plus sentir. Le développement économique dépend avant tout de l'amélioration de l'agriculture, par des mesures telles que la production et la distribution de semences sélectionnées, l'introduction d'un outillage plus efficace, le développement de races améliorées et une meilleure utilisation des services de vulgarisation agricole. On songe également à l'irrigation pour augmenter la production agricole, mais la mise en œuvre d'un vaste programme en matière d'irrigation est entravée par l'absence de voies de communication et moyens de transport, de fonds et de personnel compétent.

7. Un grave problème qui se pose aux agriculteurs est celui de l'écoulement de leurs produits. L'analphabétisme, l'absence de moyens de transport et de voies de communications ainsi que des magasins pour l'entreposage et l'inexpérience en matière d'organisation coopérative tendent à les placer dans une position d'infériorité pour la vente de leurs cultures marchandes.

8. Dans un pays comme le Népal, qui n'a pas de véritables registres fonciers, une étude cadastrale revêt une importance considérable. Il faudra environ huit ans pour mener à bien le programme cadastral du gouvernement, et, dans la période à laquelle s'applique le plan quinquennal, un peu moins de la moitié du pays sera relevée. Le projet ne fera pas ses frais mais il permettra au gouvernement d'augmenter ses recettes. On s'accorde à reconnaître l'importance de la réforme agraire et l'on envisage de nommer, à un échelon élevé, une commission de la réforme agraire.

9. Le Népal reconnaît que les sociétés coopératives offrent l'un des meilleurs moyens de corriger les injustices sociales et de garantir aux travailleurs un juste salaire pour leur peine. On prend des mesures en vue de favoriser les coopératives dans le cadre du programme de développement des villages. Un mouvement coopératif sain et efficace fera progressivement disparaître l'excessif endettement rural et contribuera beaucoup à élever les niveaux de vie et à développer parmi ses membres la faculté de s'adapter, le sens de l'orga-

nisation, la confiance en soi, l'amour-propre et l'aptitude à gérer ses affaires de façon honnête et démocratique.

10. Les ressources forestières offrent le meilleur moyen d'accélérer le développement de l'économie nationale. La possibilité de trouver des débouchés nationaux et des marchés d'exportation justifie la prompt adoption de mesures pour leur exploitation rationnelle. En perfectionnant la transformation des produits forestiers pour les marchés locaux et les marchés d'exportation, on favorisera le développement de toute une série d'industries secondaires.

11. L'altitude élevée et le climat extrême du Népal rendent les communications très difficiles, sauf par la voie aérienne. Il n'existe probablement pas de pays au monde où les diverses régions soient aussi peu accessibles. Dans certains endroits, les conditions se prêtent aux cultures marchandes de bon rapport tandis qu'ailleurs il y a de riches gisements minéraux et de puissantes chutes d'eau qui permettraient de produire de l'énergie électrique à bon marché. Cependant, les difficultés de transport empêchent d'exploiter ces ressources naturelles pour le bien commun. Pour la même raison, l'administration des districts écartés est devenue coûteuse et le gouvernement ne peut développer comme il le voudrait les services sociaux à l'intention de la population. Ainsi, les ressources existantes sont inefficacement exploitées et les ressources potentielles ne peuvent l'être. A l'heure actuelle, le réseau routier du Népal est de 310 milles. On estime qu'au cours des 10 prochaines années environ, il faudra construire un total de 4.000 milles de routes pour pouvoir desservir toutes les collectivités. Les câbles aériens étant particulièrement adaptés aux transports dans l'Himalaya, on envisage d'importantes études en vue de développer ce mode de transport. On se préoccupe également de développer le réseau ferré qui est actuellement de 80 milles. L'aviation prend de plus en plus d'importance et le pays compte actuellement cinq aéroports. Les plans ont été établis afin d'améliorer le service des postes et des communications par radio et par téléphone.

12. Bien que le potentiel hydro-électrique du Népal soit virtuellement illimité, la puissance installée s'élève au total à quelques centaines de kilowatts. Les lieux les plus favorables pour établir des barrages sont situés dans des régions éloignées accessibles seulement par chemins muletiers. La mise de fonds nécessaire aux projets commerciaux est relativement très élevée et les possibilités de consommation électrique sont limitées par le faible pouvoir d'achat de la population. Néanmoins, on entreprend des projets de faible envergure pour faire face aux besoins, immédiats ou éloignés.

13. Il n'est pas guère surprenant que l'expérience industrielle du Népal, acquise au cours de ces 20 dernières années seulement, se caractérise par des difficultés, des erreurs et de nombreux échecs. Beaucoup d'industries actuelles, comme celles du jute, des textiles et du sucre, se trouvent dans une situation précaire. Le gouvernement vient de décider que les transports, les communications, l'énergie hydro-électrique et les grands projets d'irrigation seraient sa propriété et qu'il en assurerait l'exploitation. Les produits forestiers seront exploités en partie par des sociétés d'Etat. Les entreprises privées et publiques seront traitées sur un pied d'égalité. Sous réserve d'études et d'analyses approfondies, la priorité sera donnée au ciment, aux produits forestiers, au sucre, aux textiles, aux cigarettes, au fer, au charbon et au cuivre. Pour les industries artisanales, des centres

de formation et de production seront établis dans différentes parties du pays, à la cadence d'au moins un par an, en vue de développer et d'améliorer les modèles, la qualité et l'exécution. De faibles prêts seront consentis aux stagiaires pour leur permettre de s'installer à leur propre compte ou en coopératives; de l'outillage et des machines leur seront vendus à crédit. On les aidera à vendre leur produits. Les capitaux étrangers seront bien accueillis, en particulier dans les grandes industries. Les conditions énoncées pour la participation de capitaux étrangers dans le développement du Népal garantiront l'indépendance et l'intégrité de l'économie nationale et donneront aux bailleurs de fonds des assurances suffisantes que leurs intérêts légitimes seront protégés et notamment qu'ils recevront un juste revenu de leurs investissements. Une commission royale sera probablement invitée à recommander des amendements à la loi actuelle sur les sociétés et à élaborer une législation du travail appropriée.

14. Il est historiquement établi que dans le passé on a extrait au Népal le cuivre, le fer et d'autres minéraux. Le déclin de l'industrie minière est dû aux difficultés de transport et à la concurrence impitoyable des pays hautement industrialisés à la suite de la révolution industrielle. On pense que les vastes chaînes de montagnes du Népal contiennent d'importantes ressources minérales qu'explorent des experts de l'Administration de l'assistance technique des Nations Unies, des services géologiques de l'Inde et de la mission d'assistance technique des Etats-Unis. On a trouvé des dépôts de chaux, de cuivre, de nickel, de mica et de charbon. Afin de formuler sa politique en matière de minéraux et de mines, le Bureau des mines prendra l'avis des experts auquel l'administration peut faire appel dès maintenant et qui lui seront fournis par les organisations compétentes. Les opérations minières elles-mêmes seront subordonnées au succès des enquêtes faites sur place et dans les laboratoires.

15. La situation géographique du Népal constitue une entrave à ses échanges commerciaux et à ses relations avec les autres pays. De plus, l'instabilité financière des dernières années a découragé les entreprises commerciales. Les relations commerciales avec l'Inde, la Chine et beaucoup d'autres pays ne se fondent malheureusement pas sur des traités de commerce et d'amitié en bonne et due forme. Des accords formels conclus à des conditions mutuellement acceptables encourageraient grandement les échanges.

16. Le développement des échanges a notamment pour résultat d'augmenter la capacité d'un pays à se procurer des devises étrangères. Le Népal a besoin d'accroître ses ressources en monnaies étrangères pour acheter à l'étranger de l'équipement et de l'outillage moderne, mais ses possibilités de développement sont limitées. Le tourisme est une autre source de devises étrangères. Le Népal fait de sérieux efforts pour faciliter les déplacements, construire des hôtels modernes et raviver l'intérêt pour les sites les plus marquants du point de vue historique et culturel.

17. Les nombreuses tentatives faites en vue d'exploiter la fertile vallée du Rapti avaient été jusqu'ici mises en échec par une forme mortelle de paludisme. La lutte contre le paludisme poursuivie par l'Organisation mondiale de la santé et la mission d'assistance technique des Etats-Unis constitue le premier pas vers le développement de la vallée; le deuxième pas est la construction de routes et de ponts. De grandes étendues de terres sont mises en culture et des sociétés

coopératives, des écoles, des services de santé et des industries locales sont en voie de création. L'intégration des services gouvernementaux intéressés au projet de la vallée du Rapti marque une nouvelle étape dans l'administration du Népal. Le succès de ce projet encouragera les petits pays sous-développés dans leurs efforts d'industrialisation.

18. M. BOIKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) estime, et son opinion est confirmée dans de nombreux documents de l'Organisation des Nations Unies, que la meilleure manière pour les pays sous-développés de remédier au déséquilibre de leur économie est de s'industrialiser rapidement et d'augmenter la productivité de la main-d'œuvre. Ces pays font naturellement appel aux pays qui ont une expérience récente de l'industrialisation, parmi lesquels les pays socialistes soviétiques. Ils comprennent qu'il leur faut être économiquement autonomes pour assurer leur indépendance politique et pour relever le niveau de vie de leur population. Malheureusement, les puissances occidentales ont essayé de détourner les pays sous-développés de l'exemple donné par les pays socialistes soviétiques, en prétendant que les réalisations de ces pays dans le domaine économique ont été trop chèrement payées. En même temps, les puissances occidentales les leur font payer plus cher encore en continuant la course aux armements et en imposant des restrictions aux échanges commerciaux avec l'Est. Elles prétendent également que les pays socialistes prêtent trop peu d'attention aux besoins des consommateurs et elles font allusion à l'écart entre l'augmentation de la production et celle de la consommation. Elles semblent penser que tous les biens produits dans une société doivent être consommés immédiatement. Or, le fait est que le rythme de l'industrialisation dépend de la répartition du revenu national entre la formation de capital et la consommation.

19. Pour s'industrialiser au rythme voulu, les pays sous-développés doivent consacrer, au stade actuel, une grande partie de leurs ressources à la constitution de moyens de production, ce qui leur permettra plus tard une plus grande production de biens de consommation. Ces pays ont donc intérêt à s'attacher au développement de l'industrie lourde; à cet égard, l'Union soviétique et les autres pays socialistes soviétiques peuvent leur donner des conseils précieux. La politique d'investissement des pays socialistes tend, en fait, à satisfaire les besoins toujours croissants des travailleurs. Il convient de noter, à ce propos, que leurs investissements sont financés, non pas par le capital privé dans l'intérêt de ses détenteurs, mais bien par les ressources de la collectivité tout entière, dans l'intérêt de la collectivité. Les seuls facteurs dont il soit tenu compte sont le rythme d'amortissement des fonds investis à la mesure dans laquelle les activités qui font l'objet des investissements pourront contribuer à satisfaire les besoins de la société. Outre ces considérations, le seul critère appliqué est la nécessité d'assurer un développement planifié et équilibré de toutes les branches de l'activité économique.

20. M. Boiko voudrait donner quelques chiffres pour montrer le développement économique de la RSS d'Ukraine, étant donné que ces chiffres ne figurent pas dans les documents pertinents de l'Organisation des Nations Unies. Au cours des cinq dernières années, la RSS d'Ukraine a compensé toutes les pertes qu'elle avait subies pendant la deuxième guerre mondiale et elle a même dépassé le niveau d'avant guerre. C'est ainsi qu'en 1955, la production de fonte s'est élevée à

16,6 millions de tonnes, contre 9,2 millions de tonnes en 1950; la production d'acier à 16,9 millions de tonnes, contre 8,4; la production de laminés de métaux ferreux à 13,6 millions de tonnes, contre 6,9; la production de minerai de fer à 40 millions de tonnes, contre 21; la production de charbon à 126 millions de tonnes, contre 78; et la production d'énergie électrique à 30 milliards de kilowatts, contre 14,7 milliards de kilowatts en 1950. Si l'on compare ces chiffres à ceux de 1913, on constate immédiatement les effets à long terme de l'industrialisation de la RSS d'Ukraine: le coefficient d'accroissement de la production au cours de cette période est élevé pour tous les biens cités. En particulier, il est de 55 pour la production d'énergie électrique et de 96 pour la production des industries de fabrication de machines et des industries métallurgiques. L'industrie ukrainienne de fabrication de machines produit maintenant le matériel le plus moderne pour toutes les branches d'activité: industrie lourde et industrie légère, industries alimentaires, transports et agriculture. En conséquence, la production des industries légères et des industries alimentaires a également augmenté fortement au cours du cinquième plan quinquennal. En 1955, par exemple, la production de cotonnades s'est élevée à 49,2 millions de mètres, celle des lainages à 13,9 millions de mètres et celle des soieries à 14,1 millions de mètres. La production des articles de bonneterie, de lingerie et de tricot a plus que doublé, ainsi que celle des chaussures en cuir. De même, dans les industries alimentaires, la production a augmenté de 34 pour 100 pour le sucre, de 40 pour 100 pour le pain, de 62 pour 100 pour la viande, de 180 pour 100 pour les produits laitiers, de 90 pour 100 pour les graisses animales, de 22 pour 100 pour les huiles végétales et de 120 pour 100 pour les conserves.

21. Au cours du cinquième plan quinquennal, les investissements de l'Etat se sont élevés à plus de 90 milliards de roubles. Les investissements dans l'agriculture seulement ont plus que doublé depuis 1950; les superficies de terres irriguées et de terres ensemencées ont fortement augmenté. La mécanisation de l'agriculture a suivi le même rythme, notamment en ce qui concerne la culture des céréales, de la betterave sucrière et de la pomme de terre. La mécanisation, associée à l'amélioration des méthodes de culture et à un emploi plus général des engrais, s'est traduite par une augmentation de la productivité de la main-d'œuvre et un accroissement de la production agricole. En même temps, la RSS d'Ukraine a augmenté son cheptel bovin, caprin et porcin.

22. Pour industrialiser le pays, il a fallu un plus grand nombre d'ingénieurs, de techniciens et autres spécialistes dans toutes les branches d'activité; on a pris des mesures spéciales pour assurer leur formation dans les établissements d'enseignement supérieur de la République, qui compte maintenant 180 étudiants pour 10.000 habitants.

23. Les conditions d'existence de la population s'améliorent sans cesse, comme le montrent l'augmentation des salaires réels des ouvriers et des employés ainsi que les revenus des fermes collectives. En 1955, la population a reçu, sous forme d'assistance et d'avantages de toutes sortes, 32 pour 100 de plus qu'en 1950. Les enquêtes systématiques effectuées par des organismes gouvernementaux montrent que les achats de textiles et de chaussures en cuir par les ouvriers des villes, les paysans et les travailleurs des fermes collectives ont augmenté de près de 100 pour 100, preuve certaine d'une élévation du niveau de vie. On a également cons-

taté une forte augmentation de la consommation de denrées alimentaires, notamment de viandes et graisses, de poisson, de produits laitiers, d'œufs et de sucre. Comme autre preuve de l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs, on peut citer l'augmentation des pensions, la diminution de la journée de travail et le relèvement des salaires pour certaines catégories de travailleurs. En outre, pendant la période 1951-1955, quelque 9 millions de mètres carrés de logements ont été construits dans les villes aux frais du gouvernement et 5,3 millions de mètres carrés de logements ont été construits par des citoyens eux-mêmes, avec l'aide de crédits de l'État; il faut y ajouter 460.000 logements construits dans les villages. Le nombre des hôpitaux, dispensaires et autres établissements sanitaires a sensiblement augmenté, ainsi d'ailleurs que les effectifs du personnel sanitaire. Le budget de la santé publique dans la RSS d'Ukraine s'est élevé à 130 roubles par habitant en 1956, alors qu'il n'était que d'un rouble par habitant en 1913.

24. Le peuple ukrainien, qui recueille maintenant les fruits de la politique d'industrialisation mise en œuvre par son gouvernement, est fermement décidé à intensifier encore cette politique. C'est ainsi que la RSS d'Ukraine se propose d'augmenter, au cours du plan quinquennal en cours d'exécution, la production d'acier, de fer et de charbon, ce qui se traduira par un développement dans toutes les branches de l'industrie; elle construira de nouveaux logements et augmentera sa production d'énergie électrique tant par des centrales thermiques que par des centrales hydro-électriques. Dans quelques secteurs de l'économie, on procède actuellement à certains ajustements pour mieux adapter les plans et les objectifs aux ressources existantes. Cela ne signifie nullement que l'on ait l'intention de ralentir le rythme de l'expansion industrielle; on se propose au contraire d'accélérer le rythme du développement économique en augmentant les investissements et en utilisant plus rationnellement les ressources. A ce propos, il convient de noter que la RSS d'Ukraine n'est pas une entité économique isolée. Il y a division du travail entre les diverses républiques de l'Union soviétique et partage des fruits du travail. En même temps, on crée les conditions qui permettront à la RSS d'Ukraine de participer au commerce international. Le développement de l'économie de la RSS d'Ukraine et le relèvement des niveaux de vie de sa population seront rendus possibles par les efforts persistants du peuple ukrainien et par l'aide fraternelle de tous les autres peuples de l'Union soviétique et des démocraties populaires.

25. Pour terminer, M. Boïko tient à souligner, à l'intention des pays sous-développés, que les réalisations de son pays dans le domaine économique sont le résultat de sa politique d'industrialisation. La question du rythme du développement industriel aurait peut-être pu figurer dans le programme d'études que le Secrétaire général a présenté à la vingt-deuxième session du Conseil économique et social au sujet de l'industrialisation des pays sous-développés (E/2895). D'une façon générale, ce programme est digne d'éloges.

26. La délégation de la RSS d'Ukraine appuie la proposition visant à créer, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, un organe spécialement chargé des problèmes que pose l'industrialisation des pays sous-développés.

27. M. KAWASAKI (Japon) fait observer que l'industrialisation est à peine ébauchée dans la plupart des régions sous-développées; dans d'autres, elle est encore rudimentaire. Comme le Secrétaire général l'a

fait observer dans ses propositions à la vingt et unième session du Conseil concernant un programme de travail sur l'industrialisation et la productivité (E/2832), le progrès dans diverses branches de l'activité économique est une nécessité impérieuse pour les pays sous-développés. Ces pays n'assureront leur développement économique et leur industrialisation de manière satisfaisante que s'ils mobilisent leurs propres ressources de façon que l'assistance extérieure puisse être efficace.

28. Les pays sous-développés du monde moderne peuvent faire appel à maintes sources d'aide internationale, telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Société financière internationale et l'Administration de l'assistance technique; de ce fait, ils sont plus favorisés que les pays, comme le Japon, qui n'ont pu compter que sur leurs propres ressources pour assurer leur industrialisation. La délégation japonaise estime que l'industrialisation des pays sous-développés serait certainement accélérée si ces pays utilisaient davantage et plus efficacement les facilités qui leur sont offertes par l'Organisation des Nations Unies. Les pays les plus industrialisés devraient prendre une part plus active aux activités des institutions des Nations Unies qui aident les pays sous-développés, et ils devraient s'efforcer, dans toute la mesure possible, d'octroyer leur assistance par l'intermédiaire de ces institutions. Les institutions existantes devraient coordonner leurs efforts afin d'éviter tout double emploi; à ce propos, M. Kawasaki félicite le Secrétaire général de l'excellent rapport qui fait l'objet du document E/2895 et dans lequel il expose de façon très détaillée la question des dispositions structurales pour l'exécution du programme.

29. En attachant trop d'importance au développement de l'industrie lourde, au détriment de l'agriculture et de la production de biens de consommation, les pays sous-développés risqueraient de compromettre leur économie. Une politique d'expansion de l'industrie lourde peut se révéler salutaire pour certains pays, mais elle pourrait provoquer l'inflation dans d'autres pays et se traduire en définitive par un déséquilibre regrettable de leur économie nationale. Les régions sous-développées ont de grandes possibilités de développement économique dans les moyennes et petites industries, qui pourraient employer l'abondante main-d'œuvre de ces régions et exploiter pleinement leurs ressources naturelles.

30. Le Japon fera tout son possible pour collaborer avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, les commissions économiques régionales et les institutions spécialisées; il sera heureux de fournir tous les renseignements dont il dispose et qui pourraient se révéler utiles.

31. M. LOUGH (Nouvelle-Zélande) rappelle qu'au cours de la discussion générale sur le développement économique, sa délégation a exprimé sa crainte de voir des pays désireux de relever leurs niveaux de vie attacher à l'industrialisation une importance exagérée, qui pourrait les entraîner à négliger le fait que l'augmentation de la production agricole leur offre des possibilités réelles de relèvement des niveaux de vie et de création de ressources additionnelles pour leur développement industriel.

32. Dans son rapport à la vingt-deuxième session du Conseil économique et social, le Secrétaire général a suggéré un certain nombre d'études intéressantes qui pourraient se révéler très utiles aux pays sous-développés. La plupart des projets semblent à certains égards déborder sur les activités d'autres organisations,

notamment des institutions spécialisées. Il faut donc savoir gré au Secrétaire général d'avoir souligné le besoin de consultations avec les institutions spécialisées intéressées, afin d'éviter les doubles emplois et d'assurer la coopération dans les domaines d'intérêt commun.

33. Le programme proposé semble fondé sur l'hypothèse que la plus grande partie du travail sera effectuée par l'intermédiaire du Secrétariat, plutôt que par les institutions spécialisées. De l'avis de la délégation néo-zélandaise, il serait préférable que le Secrétariat s'occupe essentiellement de coordonner les travaux relatifs à l'industrialisation et à la productivité, de faire entreprendre des projets par d'autres organismes et de compiler ses propres études, celles qui seront faites par les institutions spécialisées et celles qui seront faites par des organisations gouvernementales ou privées. L'exécution de certains projets mentionnés devrait être laissée aux institutions spécialisées qui s'occupent plus particulièrement des problèmes que visent ces projets: par exemple, les projets concernant les aspects financiers et fiscaux de l'industrialisation (E/2895, par. 34 à 36) pourraient être exécutés dans les meilleures conditions par la Banque. De même, l'Organisation internationale du Travail est l'institution la mieux qualifiée pour exécuter les projets relatifs à la gestion des entreprises industrielles dans les pays sous-développés. Le programme serait sans doute plus utile si certains projets étaient entrepris par la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et la Commission économique pour l'Amérique latine, notamment lorsque les problèmes étudiés ont des caractéristiques nettement régionales.

34. Les conditions varient considérablement entre les différentes régions du monde, et elles varient encore plus entre les différents pays sous-développés. C'est pourquoi M. Lough a quelques doutes sur la valeur

pratique de projets qui auront nécessairement un caractère général; on tiendrait mieux compte des réalités si les pays sous-développés demandaient eux-mêmes des études sur des problèmes précis posés par l'industrialisation. Ces demandes pourraient être analysées et classées par le Secrétariat; après quoi, on leur donnerait suite en les transmettant, individuellement ou collectivement, à une institution spécialisée ou à toutes ces institutions, ou en prenant des dispositions pour obtenir une assistance intergouvernementale ou privée pour un projet donné. M. Lough est certain que la documentation préparée par le Secrétariat au titre du programme exposé dans le rapport du Secrétaire général à la vingt-deuxième session du Conseil serait une contribution précieuse aux études sur l'industrialisation et la productivité, et que les conclusions formulées, si elles étaient appliquées, favoriseraient le progrès industriel; néanmoins, si les études ne portent pas sur des problèmes précis, elles risqueront de devenir trop générale et de ne pas recevoir l'attention qu'elles auraient pu autrement mériter.

35. Lorsqu'on étudiera les programmes de travail futurs au sujet de l'industrialisation, il serait très utile d'évaluer objectivement, à la suite d'une étude, la manière dont cette étude a été mise à profit par le pays intéressé. Le fait est, malheureusement, que maintes études dignes d'intérêt sont classées dans les archives et ont peu d'influence sur les politiques adoptées ou sur la solution des problèmes qui peuvent se poser. Il faut prendre des mesures concrètes pour veiller à ce que les études soient lues par les personnes les mieux placées pour en tirer profit. M. Lough espère que ces suggestions aideront à préparer les programmes futurs et à coordonner les études du Secrétariat et les activités des diverses institutions spécialisées.

La séance est levée à 12 h. 40.

